

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 février 2006, une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital en numéraire par émission d'actions TOTAL (France), réservée aux salariés du groupe adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise, dont les salariés de Total Maroc et la Société Marocaine des Colles.

Cette opération porte sur une somme maximale à engager de 750 000 Euros selon les modalités fixées par l'Office des Changes, et comporte les caractéristiques suivantes:

- Prix de souscription : EUR 166,60 par action
- Période de souscription : du 06 février au 03 mars 2006 inclus

La note d'information simplifiée est complétée par la notice d'information du FCPE "TOTAL Actionnariat International" inscrite auprès de l'AMF sous le code n° 990000080669, la notice d'information du FCPE "TOTAL Actionnariat International Relais 2006" inscrite auprès de l'AMF sous le code n° 990000090869 et par le document de référence déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2006 sous le numéro D. 05-0405.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que les notices d'information et le document de référence, sont tenus à la disposition du public aux sièges respectifs de TOTAL Maroc et la Société Marocaine des Colles.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM: [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma).

**Contact CDVM:**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/003/2006

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières